

Fabrique d'une ville médiévale

# Fabrique d'une ville médiévale

## Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par

Frédéric Boutouille, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

*avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS*

*Aquitania*

Supplément 26

– Bordeaux –

# Sommaire

AUTEURS .....	7
AVANT-PROPOS, par B. Lauret .....	9
INTRODUCTION, par Fr. Boutouille, D. Barraud, J.-L. Piat .....	11

## 1. D'Ascumbas à Saint-Émilion

P. RÉGALDO-SAINT BLANCARD	
Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge.....	21-38
J.-L. PIAT, CHR. SCULLER, avec la collab. de V. DELAUGEAS	
À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion .....	39-102
C. TREFFORT	
L'épithape de <i>Costaulus</i> : un monument épigraphique du milieu du XII <sup>e</sup> siècle .....	103-112
R. VERGNE, P. MORA, avec la collab. de FR. BOUTOULLE	
La numérisation et la visualisation 3D de l'épithape de <i>Costaulus</i> .....	113-122

## 2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale

FR. DOLBEAU	
Le dossier hagiographique de saint Émilion.....	125-138
J.-L. LEMAITRE	
Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> siècles) .....	139-152

## 3. Mémoire des pierres, langue des formes

É. JEAN-COURRET	
Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845 .....	155-180
J. MASSON	
L'église collégiale de Saint-Émilion .....	181-198

CHR. GENSBEITEL	
Le “Palais Cardinal” .....	199-214
PH. DURAND	
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ? .....	215-236
P. GARRIGOU GRANDCHAMP	
L'architecture civile du XII <sup>e</sup> au XIV <sup>e</sup> siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche .....	237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion - XII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> s.....	263-310

#### **4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce**

FR. BOUTOULLE	
L'apogée d'une “bonne ville”. Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253) .....	313-346
S. LAVAUD	
Genèse d'un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion .....	347-362
S. FARAVEL	
Saint-Émilion et la “Mer” : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge.....	363-372
J.-CHR. TÖLG	
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453.....	373-386
CONCLUSIONS, <i>par B. Cursente</i> .....	387-392
ANNEXE	
La vie de saint Émilion (ou Vie A).....	393-398
RÉSUMÉS.....	399-411

## La fabrique d'un "haut lieu". Éléments de conclusion

---

*Benoît Cursente*

J'ai eu quelques scrupules à livrer à la publication les quelques éléments de conclusion que j'avais présentés à chaud le 6 décembre 2008. Tout d'abord parce j'ai clairement conscience que l'extériorité de mon positionnement ne pondère en rien la subjectivité de mon regard. Ensuite parce que, entre l'oralité du colloque et sa mise en écriture, le contenu des différentes contributions a connu des gauchissements plus ou moins sensibles. Du reste, la somme de ces gauchissements donnerait matière à un premier bilan du colloque, entendu comme la capacité d'une présentation publique à faire progresser les recherches au-delà des apports de chacun. Or, il se trouve que ces gauchissements sont ici nombreux et généralement concordants. La raison tient sans nul doute au fait que ce colloque a été conçu en fonction d'une stratégie de recherche mûrement réfléchie, ainsi que le lecteur a pu le constater en lisant les pages d'introduction. Et à cela s'ajoutent les compléments et modifications qui ont paru s'imposer aux auteurs durant l'inévitable délai qui a séparé la tenue du colloque et la mise sous presse des Actes.

Pour préparer ce colloque, j'avais fait un rapide tour d'horizon de l'historiographie et de la bibliographie. Comme en bien d'autres lieux, le socle premier des connaissances est constitué par l'héritage de l'érudition du XIX<sup>e</sup> siècle, dominé ici, notamment, par les œuvres de Joseph Guadet (*Saint-Émilion, son histoire et ses monuments*, 1841) et de Léo Drouyn (*Guide du voyageur à Saint-Émilion*, 1859). Depuis ces publications fondatrices, la progression du savoir est restée relativement faible jusqu'à la dynamisation récente des re-

cherches du dernier XX<sup>e</sup> siècle, dont le colloque de 2008 constitue un bilan. En somme, un état de l'art qui peut être ainsi résumé : 1° un ensemble d'éléments de connaissance quasi fossilisés, et pour ainsi dire sacralisés (à commencer par le pseudo ermitage d'Émilien) ; 2° quelques points de fixation de débats périodiquement relancés (surtout la Tour du Roy) ; 3° de larges pans quasiment négligés et sous évalués (essentiellement le bâti civil).

En soi, cette situation n'a rien de bien original. Sa singularité vient du fait qu'elle ne se rapporte pas une petite ville lambda, mais à une localité dont le nom, identifié à celui de son vin – et depuis 1999 à son paysage viticole –, est célèbre, voire célébré, dans le monde entier. La renommée de Saint-Émilion est associée à des images historiques et patrimoniales fortes, à valeur identitaire. La mise en question de ces éléments dans le cadre de ce colloque constitue donc, à cet égard aussi, un enjeu.

\*\*\*

De par la volonté des organisateurs, ce colloque, bâti autour de préoccupations patrimoniales et archéologiques, a rassemblé une large gamme de disciplines, de l'érudition anciennement constituée jusqu'aux disciplines émergentes. Cette rencontre a donc d'abord été l'occasion d'un fructueux dialogue interdisciplinaire où chacun a pu goûter le fruit des avancées effectuées dans les différents domaines dans

leurs méthodes comme dans leurs résultats. C'est ainsi que l'érudition dite traditionnelle a montré sa capacité à produire des connaissances nouvelles, en mariant, au besoin, les méthodes éprouvées de longue date et l'imagerie du scanner 3D. Que l'histoire de l'art a prouvé sa vigueur démonstrative revigorée par les méthodes de l'archéologie du bâti. Que les récentes campagnes de fouilles archéologiques ont renouvelé l'interprétation de l'emblématique complexe d'édifices souterrains (J.-L. Piat et Chr. Sculler). Ou bien encore que la domestication récente des méthodes d'analyse des formes parcellaires a ouvert un domaine disciplinaire dont Ezéchiel Jean-Courret démontre toute l'étonnante "productivité" pour restituer la morphogenèse du bourg...

En écoutant, puis en lisant les différentes contributions l'on est frappé par la réceptivité des chercheurs aux préoccupations épistémologiques intéressant peu ou prou tous les domaines. L'air du temps est à la chasse aux biais et aux surinterprétations et au souci de respecter la logique intrinsèque des sources, d'éviter d'instrumentaliser la discipline voisine en lui empruntant sans précaution des informations pour étayer son propre raisonnement. Le souci de trouver la contextualisation la plus pertinente se trouve également au centre de plusieurs interventions, notamment celle de Juliette Masson qui cale avec des arguments nouveaux la construction de l'abbatiale dans le contexte de la politique réformatrice de l'archevêque Geoffroi de Loroux.

Une des attentes majeures des organisateurs de ce colloque était d'aboutir à une résorption des principaux angles morts de la recherche et à une meilleure homogénéisation du niveau des savoirs. Cette homogénéisation était particulièrement nécessaire entre l'archéologie, de plus en plus performante, et l'épigraphie bloquée sur des références douteuses. La relecture, par les soins de C. Treffort, de l'épithaphe trouvée dans la catacombe fait sauter un biais de raisonnement embarrassant et ouvre sur un scénario bien plus cohérent sur lequel on reviendra. De façon plus générale, le nettoyage des matériaux anciens et la mise au jour de matériaux nouveaux a modifié la donne documentaire d'une façon significative, voire décisive. Tel est le cas pour la période charnière des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Qu'on en juge. On perd la mention d'un culte à saint Emilian en 1014, mais on gagne celle d'une famille *Costaulus* vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. On perd toutes

les dernières illusions sur l'historicité de la première *Vita* de Saint-Émilion – une œuvre purement topologique –, mais on gagne le jalon essentiel qu'est la mention d'un *monasterium vetus* vers 1100, dans le récit de la translation étudié, publié et traduit ici par Fr. Dolbeau.

Cet aggiornamento des connaissances a provoqué une progression du front de la recherche jusqu'à une nouvelle ligne de questionnements. La session du vendredi 5 décembre s'est achevée par une mémorable discussion collective. Un moment qui aurait pu justifier, à lui seul, l'organisation de ce colloque. En effet, l'abolition de plusieurs blocages, conjuguée à la mise au jour de données inédites, a alors donné lieu à une cascade de propositions nouvelles : sur les espaces funéraires, sur l'environnement du château du roi et le château du roi lui-même, sur le palais cardinal, sur le terroir... Chacun disant avoir bien conscience que cela déboucherait sur l'ingrat et hasardeux labeur des vérifications. Les contributions publiées dans ce volume d'Actes intègrent les avancées qui ont collectivement émergé ce soir-là.

Au fur et à mesure que prenait consistance le corpus renouvelé des matériaux documentaires, prenait forme, en vis à vis, une liste d'orientations souhaitables, voire de prescriptions potentielles. Plusieurs souhaits ont été explicitement formulés, comme la publication du Livre du chapitre (J.-L. Lemaître), la fouille de la partie des catacombes correspondant à l'église primitive (J.-L. Piat), ou encore la programmation d'une étude systématique de l'architecture civile au vu des résultats de l'évaluation exploratoire effectuée sur 55 unités d'habitation (P. Garrigou Grandchamp)... Il se peut que certains des Saint-Émilionnais qui ont assisté aux travaux aient eu, par moments, l'impression d'une rencontre iconoclaste... allant jusqu'à démontrer que la base première de la fortune viticole de la localité était le vin blanc ! En fait, le tohu-bohu que provoque le déblaiement des connaissances obsolètes ne doit pas cacher que l'objectif du colloque est d'ouvrir la voie à une consolidation, à un élargissement et à un enrichissement substantiels des richesses patrimoniales de Saint-Émilion.

Une des préoccupations transversales qui se détachent de ces diagnostics est que le moment est venu de penser autrement ce qu'il y a d'intéressant à Saint-Émilion. Qu'il convient d'aller au-delà d'un catalogue savant des monuments "trois étoiles" pour déga-

ger une vision plus globalisante et plus systémique de son patrimoine médiéval. Ce qu'il importe de privilégier, désormais, c'est la recherche des logiques d'ensemble. Ainsi en va-t-il, on va le développer plus bas, de l'architecture civile et militaire qu'il convient d'envisager conjointement dans le cadre d'une problématique d'histoire sociale renouvelée.

Dans l'immédiat, et d'une façon plus terre à terre, il sera bon que l'on se soucie d'éviter que se creuse une discordance trop profonde entre la vision traditionnelle de l'histoire et du patrimoine de Saint-Émilion proposée au grand public et celle qui ressort de ce colloque. À cet effet, il y aura nécessité, pour les instances compétentes, de procéder sans trop tarder à une mise à jour du matériel signalétique et informatif (panneaux publics, dépliants et plaquettes touristiques).

\*\*\*

Un paradigme a dominé le bruit de fond historiographique dans lequel le colloque de 2008 s'est déroulé : celui de "fabrique urbaine" développé, comme chacun sait, à "l'école" d'archéologie urbaine de Tours. Ce thème, mis en avant par Henri Galinié, a été récemment illustré par la thèse d'Hélène Noizet, publiée en 2007. Comme le titre en témoigne, c'est dans le champ de ce concept que les organisateurs du colloque ont placé leur projet, et c'est lui qui unifie les différents chantiers et leur donne tout leur sens. Rappelons succinctement, pour mémoire, que cette "fabrique" ne procède pas de causalités simples, mais des liens dialectiques qui se développent entre une société et un espace urbain dans le temps long. Pour restituer une fabrique urbaine, il importe donc de rassembler une somme suffisante de matériaux documentaires de toute nature, et de rechercher comment il est possible de les ordonner en un récit rationnel rendant compte de cette dynamique complexe.

Pour Saint-Émilion, il est clair que le travail d'accumulation des matériaux reste largement à compléter. Cependant, le recalage des chronologies traditionnelles et l'établissement de données nouvelles ont conduit plusieurs intervenants à proposer, indépendamment les uns des autres, des schémas interprétatifs inédits. Il s'agit de chaînages plus ou moins complexes,

le scénario le plus complet étant celui que développe Ezéchiel Jean-Courret. Ces différents éléments de récit se signalent par une cohérence d'ensemble qui conforte la vraisemblance de chacun. Mais je rappelle que nous sommes ici dans un état de l'art provisoire voué à être contredit, amendé, complété, et dans une démarche visant à faire progresser notre savoir par approximations successives.

Deux phases fondatrices de la fabrique du bourg de Saint-Émilion se prêtent à une mise en récit cohérente, qui renouvelle sensiblement les narrations antérieures.

### Des origines au premier XII<sup>e</sup> siècle

Le bourg médiéval de Saint-Émilion prend place sur un site peuplé de longue date et sans discontinuités autres que celles qui correspondent aux lacunes des capacités ou bien des efforts de la recherche. Au crépuscule de l'Antiquité, c'est là une situation sans relief particulier ; le destin exceptionnel de Saint-Émilion est le fruit de son histoire médiévale (P. Régaldo et D. Barraud). Vers 750, c'est donc un pays anciennement humanisé que découvrirait l'ermitte Emilien. Un pays permettant, donc, de rassembler un public assez nombreux pour donner naissance à un nouveau point de fixation de l'habitat.

Puis vient un hiatus documentaire long de près de trois siècles, resté irréductible à ce jour. Il n'existe aucune sorte d'indice donnant à penser que le premier noyau urbain de Saint-Émilion a vu dans cet intervalle. Du reste, la paroisse de Saint-Émilion apparaît comme une création tardive, dont le territoire exigu a été prélevé sur la vaste paroisse préexistante de Saint-Martin du Mazeret. Au XI<sup>e</sup> siècle, est attestée l'existence d'un premier édifice religieux souterrain, peut-être en relation à un premier *castrum* des vicomtes de Castillon implanté au pied de la falaise (E. Jean-Courret). Au début du XII<sup>e</sup> siècle, surviennent deux événements antagonistes déterminants. Le premier est l'intervention de l'archevêque de Bordeaux dans le cadre d'une réforme canoniale. À son initiative est alors édifiée, sur le plateau, une église confiée aux chanoines de Saint-Augustin en même temps qu'est réactivé le culte de saint Émilion. Le second événement est l'initiative du vicomte de Castillon, à son retour de la première Croisade, d'édifier une grande église souterraine, placée sous le thème liturgique de

la Résurrection, dont la structure et le décor sont inspirés de modèles orientaux.

Le noyau structurant de Saint-Émilion semble ainsi avoir été fécondé par l'affrontement de deux pouvoirs locaux et par la mise en contact de deux mondes lointains. Et ce, durant les décennies décisives chevauchant l'année 1100 où une société chrétienne en pleine croissance a été comme électrisée par le mouvement grégorien et par l'élan de la Croisade.

### Du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Pour les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, l'histoire de Saint-Émilion souffre de la rareté de la documentation écrite conservée. Or, pourtant, un travail de recension systématique, opéré tant dans les sources écrites (F. Boutouille) que dans les vestiges médiévaux du tissu urbain (P. Garrigou Grandchamp) permet de proposer une vision des faits largement renouvelée. Du XII<sup>e</sup> siècle finissant au crépuscule du siècle suivant, le bourg de Saint-Émilion se caractérise par une remarquable concentration de richesses et de pouvoirs. Dans la hiérarchie urbaine du Bordelais, Saint-Émilion, avec ses deux couvents Mendiants, en vient à occuper le second rang derrière la métropole. La physionomie que revêt cette agglomération renvoie aux précoces épanouissements urbains du Moyen Âge central, plutôt attestés dans l'aire d'influence méditerranéenne. Sans aller jusqu'à l'Italie, l'exemple de Saint-Antonin-Noble-Val (et, à travers lui, l'activité des "cahorsins") vient immédiatement à l'esprit.

Bien entendu, cette réussite urbaine n'a rien de spontané, elle résulte d'une croissance de longue haleine. Alors que l'histoire politique du XII<sup>e</sup> siècle est marquée par l'éviction du seigneur laïc au profit du pouvoir épiscopal, l'histoire sociale est dominée par la montée en puissance d'une élite urbaine laïque dont le premier jalon connu est l'inscription de *Costaulus* "exceptionnel monument littéraire et graphique" (C. Treffort). Cette phase de gestation aboutit, en 1199, à la naissance de la jurade, et, de façon probablement simultanée, à la construction de la vaste enceinte de 18 hectares qui unifie ville basse et ville haute, bourg du vicomte et bourg de l'archevêque. Et, de façon concomitante, l'autorité royale supplante l'autorité épiscopale jusqu'à faire de Saint-Émilion, dès le second XIII<sup>e</sup> siècle, une "bonne ville".

Pour cette période, il semble possible de mettre en concordance les deux volets d'une même réalité historique : un paysage, une société. Le paysage urbain apparaît animé par un triple mouvement de croissance, de densification et de pétrification. L'usage de la pierre permet au groupe dominant de mettre en œuvre une logique de distinction sociale clairement lisible dans les structures et les décors des édifices privés. Or, cette logique de distinction se superpose à une logique d'indifférenciation entre le privé et le public, dont témoigne la simultanéité de la mise en place des maisons privilégiées et de l'enceinte, formée par les murailles arrières desdites maisons. Du colloque, il ressort en outre que cette puissante homogénéité architecturale englobe deux autres édifices publics emblématiques : le Palais cardinal et la Tour du Roy. Au terme de l'étude de Chr. Gensbeitel, le Palais cardinal reste un édifice énigmatique. Mais il s'agit d'une ambiguïté significative : demeure patricienne ou siège d'un pouvoir ? Quant à la Tour du Roy, Ph. Durand démontre qu'il faut renoncer à y voir une construction royale et qu'il s'agirait plutôt de "l'édifice de représentation de la commune". Une hypothèse qui apparaît comme étant la plus vraisemblable (Fr. Boutouille, P. Garrigou Grandchamp). Si l'empreinte laissée dans le bourg par ce premier apogée urbain est restée pour partie bien visible, on ne doit qu'aux récents progrès de la recherche la mise au jour des modifications intervenues dans le paysage rural. Il est démontré ici que la croissance urbaine a eu pour effet la mise en place d'un paysage à deux visages. D'un côté, sur le plateau, un paysage viticole, formant système avec la société urbaine. D'un autre côté, dans les paluds, un paysage structuré selon l'archaïque système des casaux, et faisant une large place à l'élevage (F. Boutouille, S. Lavaud).

Second volet : celui de la société. Celle-ci apparaît comme une société différenciée, puisque s'y côtoient, notamment, des *milites* et des bourgeois qui constituent eux-mêmes une population diversifiée. Mais en même temps, cette élite urbaine apparaît en voie d'homogénéisation. Cette homogénéisation se construit par le partage des éléments de richesse, de pouvoir, de prestige et de culture : égal intérêt pour la spéculation viticole, situation d'interface directe avec le roi, accès à une forme de responsabilité militaire, accès aux dignités ecclésiastiques (avec le statut original du chanoine laïc, également attesté à Dax), accès à la culture

écrite (dont *Costaulus* est désormais la figure emblématique).

Ce colloque a fait une place moindre à la fabrique urbaine des deux derniers siècles du Moyen Âge. Dans le vaste scénario que déroule E. Jean-Courret, cette période n'occupe que la huitième et dernière étape de la morphogenèse de Saint-Émilion. Les répercussions de la fondation de la bastide rivale de Libourne (1268), qu'accentuent bientôt les effets des crises du bas Moyen Âge, provoquent l'arrêt de la croissance. Dans cette conjoncture tourmentée l'heure est au repli *intra muros* des dernières antennes poussées par le beau XIII<sup>e</sup> siècle, notamment pour les couvents Mendians. Or, c'est à partir de période que la soudaine abondance des ressources d'archives permet de réaliser des études d'une grande finesse, à l'image de celles que Michel Bochaca a récemment publiées. Trois contributions donnent une première idée de l'acuité de regard que confère cette documentation : l'étude de Sandrine Lavaud sur le vignoble saint-émilionnais, celle de Sylvie Faravel sur le rôle mineur de la voie fluviale dans l'économie médiévale du bourg, et enfin l'analyse, par Jean-Christophe Tölg, de l'annexion à la Couronne de France de 1453, une véritable rupture qui préserve les nécessaires continuités.

En tout état de cause, ce colloque n'avait nulle prétention d'exhaustivité. Il a été conçu comme un bilan d'étape destiné à préparer rationnellement une nouvelle volée de recherches. En servant de tremplin à l'équipe de recherches qui s'est mise en branle depuis 2008, il a pleinement atteint cet objectif.

\*\*\*

Ce colloque n'est pas seulement une contribution à la restitution de la "fabrique urbaine" de Saint-Émilion. C'est aussi une contribution à l'étude de la fabrique de Saint-Émilion comme "haut lieu". Un haut lieu répondant aux définitions qu'en donne Bernard Debarbieux : "une forme d'expression du système des valeurs que se donne une société par le biais de son territoire", ou encore : "(un lieu) construit et identifié par une société qui se donne à voir à tra-

vers lui, qui l'utilise pour se parler d'elle-même, se raconter son histoire et ancrer ses valeurs"<sup>1</sup>.

Au XI<sup>e</sup> siècle, Saint-Émilion est mentionné dans les textes comme *locus*. Or, depuis la belle analyse de ce mot réalisée par Didier Méhu, on sait que le *locus*, à cette époque et dans ce contexte, n'est pas un lieu dans le sens ordinaire que nous donnons à ce mot<sup>2</sup>. C'est "un lieu propice à la communication avec le céleste". C'est déjà un haut lieu, en somme. Mais seul un petit nombre de *loci* de ce temps se sont pérennisés avec cette plus-value sémantique.

À Saint-Émilion, le processus de pérennisation s'est greffé sur l'hypertrophie de la traduction monumentale de la sacralité. De façon simultanée, cette construction durable résulte de l'importance du travail de mémoire effectué, dans la longue durée, sur le culte éponyme. Enfin, ce haut lieu s'est affirmé de façon concomitante avec la fixation d'un territoire juridictionnel voué à la spéculation viticole (une spéculation qui a prospéré jusqu'à nos jours). Avec, au total, un rapport fusionnel entre une dévotion, une élite sociale, et un territoire productif.

Nombre de sites promus au rang de patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO sont les localités qui ont connu une période de floraison suivie d'un déclin non destructif qui a fossilisé le moment d'apogée. Le bourg de Saint-Émilion est dans ce cas. Or, en 1999, c'est la juridiction de Saint-Émilion qui a été promue au rang des nouvelles merveilles du monde comme "exemple remarquable de paysage viticole qui a survécu et qui est resté en activité jusqu'à nos jours". Au terme de ce colloque, on comprend mal qu'ait été dissocié le couple fusionnel bourg-vignoble. Et le fait qu'à présent la ville de Saint-Émilion bénéficie souvent, par confusion, du label obtenu par son territoire, ne constitue pas un effet d'aubaine injustifié mais un juste retour des choses. La boucle de cette histoire fusionnelle se referme : Saint-Émilion est dans Saint-Émilion, et réciproquement.

1- Debarbieux, B. (1995) : "Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique", *L'espace géographique*, 24 (2), 97-112. Voir aussi Bédard, M. (2002) : "Une typologie du haut-lieu ou la quadrature d'un géosymbole", *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, 49-74.

2- Méhu, D. (2006) : "Locus', 'transitus', 'peregrinatio'. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)", in : *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Actes du XXXVII<sup>e</sup> Congrès de la SHMES (Mulhouse, 2-4 juin 2006)*, 75-293.

